



Denis : 06 19 76 38 85

Petite journée du jeudi 21 juin 2018 en forêt de Verrières et le long de la bièvre

Un parcours aux paysages variés en forêt de Verrières et le long de la Bièvre. Parcours vallonné : 166m de dénivelé. 15 km.

Rendez-vous :

9h30 au marché de Paray ou 10h00 au parking de la gare de Bièvres (GPS : 48.751535, 2.215863).

Suggestion pour vous rendre sur place : (prévenir Denis avant)

Prendre D118 direction A6/A10 puis au rond-point prendre D118 direction A6/A10, puis au rond-point suivant (château d'eau) prendre direction A10 Palaiseau. Continuer sur A126 et prendre direction D444 Versailles. Prendre sortie D444 Versailles. Suivre D444 puis D117. Au rond-point prendre à droite Bièvres centre. Après le passage à niveau prendre à droite Avenue de la gare. Se garer dans le parking à gauche de la gare où il y a plus de places.

Nous partirons NO sur le GR11 puis tournerons à droite sur un PR pour passer au-dessus de la Bièvre et rejoindre la Maison Victor Hugo que certains ont visité sous la houlette de Christian. Nous suivrons le PR et tournerons à droite vers le Bois de Montedin puis à droite vers l'est sur le GR11G qui longe la base militaire de Villacoublay. Une belle descente SO humide et ravinée le jour de la reco nous ramènera à Bièvres. Nous suivrons la D533 NE et passerons sous la N118 pour pénétrer dans la forêt de Verrières par une belle grimpe toujours sur le GR11G. Nous rejoindrons le carrefour de la Chataigneraie pour prendre SO jusqu'au carrefour Montauzin où des tables nous attendent pour pique-niquer vers 13h15. Nous continuerons sur le GR que nous quitterons un temps en prenant la route de la princesse et rejoindrons la route forestière d'Igny par laquelle nous quitterons la forêt sur un sentier en forte descente. Il n'y aura plus qu'à cheminer sur le GR11 en suivant la Bièvre jusqu'à la gare de Bièvres. Il sera environ 16 heures.

Animateur : Denis

Rappels environnement et sécurité

Respectez la nature et les propriétés privées, restez dans les chemins, **ne laissez aucune trace de votre passage**

Suivez les consignes de l'animateur, ne partez pas devant lui, et **gardez toujours en vue la personne qui vous précède**

Sur route, utilisez les trottoirs ou bas-côtés s'ils sont praticables, sinon **on marche à gauche en file indienne**, et on respecte le code de la route

Au croisement d'une **voie carrossable**, **se regrouper et traverser en ligne** sur instruction de l'animateur

Si vous avez besoin de vous arrêter, prévenez le serre-file ou l'animateur, et **laissez votre sac bien en vue au bord du chemin**

Pensez à boire et à vous restaurer régulièrement

Informez l'animateur si vous êtes susceptible d'avoir un problème de santé particulier